

L'Empire de l'Union européenne contre l'Europe et ses Nations

Emmanuel Lynch

Intervention au colloque organisé par le Groupe Identité et Démocratie
Union européenne : un Empire contre les Nations
à la Maison de l'Amérique latine à Paris le 9 décembre 2022

Je tiens en premier lieu à remercier Jean-Paul Garraud et Philippe Olivier de m'inviter à ce colloque.

Introduction :

L'Europe,
Faire l'Europe,
Construire l'Europe,
Il est toujours question d'Europe pour parler d'un projet, de quelque chose à venir...
Comme si l'Europe n'existait pas...

Je voudrais vous démontrer ce soir :

- Que l'Europe existe déjà,
- Qu'elle est avant tout Histoire et Culture,
- Que ladite « construction *européenne* » n'a pas grand-chose à voir avec l'Europe,
- Que cette construction politique est celle d'un État fédéral,
- Que la nature supranationale de l'Union européenne en fait un Empire,
- Mais qu'il convient de garder espoir car la chute des Empires est une des grandes régularités de l'Histoire.

Je vous propose dans un premier temps de parcourir l'histoire pour identifier quelques caractéristiques communes aux Empires avant de voir dans un deuxième temps à quel point, en Europe occidentale, la logique de la Nation s'oppose à la logique de l'Empire et enfin, dans un troisième temps, caractériser l'Union européenne en tant qu'État et en tant qu'Empire.

I – Quelles sont les grandes caractéristiques des Empires ?

La première caractéristique des Empires est leur logique d'expansion : Expansion de l'Empire Mongol en Asie, de l'Empire perse au Levant, de l'Empire du Mali en Afrique, de l'Empire inca en Amérique ou de l'Empire soviétique sur le continent eurasiatique.

Conclusion partielle : Quelques-soient les époques ou les continents, le propre des Empires est de reposer sur un espace conquis, généralement par la force.

La deuxième caractéristique des Empires est leur besoin d'être idolâtrés : Prenons l'exemple de deux Empires de longue durée : dans l'Empire chinois, l'empereur reçoit un mandat céleste. L'obéissance à l'Empereur est inconditionnelle ; dans l'Empire romain, l'Empereur est adoré comme un dieu. Les chrétiens y sont persécutés non pour leur foi mais parce qu'ils refusent d'adorer l'Empereur.

Conclusion partielle : Les Empires demandent à être idolâtrés pour durer.

La troisième caractéristique des Empires est leur tendance à confondre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel et par conséquent leur pente naturelle vers le totalitarisme : Poursuivons avec l'Empire romain : L'Empire s'effondre au V^e siècle à l'Occident mais survit en Orient, c'est l'Empire byzantin, le grand oublié de l'histoire. Quel est le symbole de cet Empire ? C'est l'aigle bicéphale, l'aigle à deux têtes, le symbole qui renvoie historiquement à l'idéologie impériale, parce qu'il symbolise l'union sur un même corps de la tête temporelle et de la tête spirituelle. Le sens profond de cette union des pouvoirs, c'est l'ambition de répondre à toutes les aspirations humaines, spirituelles comme temporelles, et c'est par conséquent le début de la tentation totalitaire. L'Empire byzantin à l'aigle bicéphale est cependant menacé par les Empires islamiques dès le VII^e siècle et qui finiront par le faire disparaître huit siècles plus tard. Cela nous montre que l'Empire islamique, c'est-à-dire le califat, est la forme politique naturelle de l'Islam. Précisons que les Empires islamiques se fondent tous sur la fusion du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, qui est aussi le propre de la Civilisation de l'Islam.

Conclusion partielle : La bascule vers le totalitarisme est la grande tentation de tous les empires.

La quatrième caractéristique des Empires est leur citoyenneté commune : Lorsqu'ils arrivent à un certain stade de développement, les Empires dotent les pays conquis d'une citoyenneté commune. Dans l'Empire romain, c'est l'édit de Caracalla de 212, qu'on appelle la Constitution antonine, qui donne la citoyenneté impériale. Plus proche de nous, dans l'Union soviétique, c'est la citoyenneté soviétique qui est donnée aux citoyens de l'Empire. Dans l'Union européenne, c'est le traité de Maastricht qui donne la citoyenneté commune aux membres de la fédération.

Conclusion partielle : Sans la citoyenneté, il n'y a pas d'Empire au sens propre du terme, une construction politique qui prend la forme d'un État. C'est un critère essentiel.

La cinquième caractéristique des Empires est, après leur naissance et leur développement, leur chute : Prenons quelques exemples dans l'histoire antique au Levant : Empire assyrien, au X^e siècle avant J.-C. remplacé par l'Empire babylonien de Nabuchodonosor au VII^e siècle, puis par l'Empire perse de Cyrus le Grand au V^e siècle, lui-même évincé par l'Empire grec d'Alexandre le Grand au IV^e siècle et enfin par l'Empire romain au I^{er} siècle avant J.-C.

Conclusion partielle : Sur une même terre, les Empires naissent, se développent et chutent.

Conclusion et transition : Résumons donc les grandes caractéristiques de l'Empire à partir de l'histoire :

- Leur logique d'expansion ;
- Leur besoin d'être idolâtrés ;
- Leur tendance à confondre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, et par conséquent leur pente naturelle vers le totalitarisme ;
- Leur citoyenneté commune ;
- Après leur naissance et leur développement, leur chute.

Après avoir identifié quelques caractéristiques de l'Empire, je vous propose dans un deuxième temps de voir à quel point, en Europe occidentale, la logique de la Nation s'oppose à celle de l'Empire.

II – La logique de la Nation face à la logique de l'Empire

Plus qu'un espace géographique l'Europe est avant tout un espace d'histoire et de culture, en bref une Civilisation :

Europe, de quoi parle-t-on ? L'origine du terme Europe est probablement sémitique, *ereb*, et indique une direction, le couchant¹. Les marins phéniciens (la Phénicie correspond à peu près au Liban actuel) désignaient comme cela la rive occidentale de la Mer Égée (plus ou moins la Grèce actuelle). Rémi Brague nous rappelle dans *Europe, la voie*

¹ BRAGUE, Rémi, *Europe, la voie romaine*, Folio-essais, Paris, NRF, 1999, p 11.

romaine, que c'est au Moyen-Âge qu'apparaît le terme d'Europe. Les gens de Constantinople appelaient les habitants de l'Occident latin des « Européens »² mais plus souvent des « Francs » mêlant mystérieusement le destin de la France à celui de l'Europe.

Quelles sont aujourd'hui les limites de l'Europe ? Où commence l'Europe ? Où finit-elle ? Quelle est sa limite occidentale ? Est-ce que les îles de l'Atlantique (Madère, les Canaries ou le Cap-Vert) sont européennes ? Quelle est sa limite orientale ? Est-ce la frontière avec le monde orthodoxe ? La chaîne de l'Oural ? La difficulté à délimiter de manière précise les frontières de l'Europe montre que l'Europe est géographique de manière tout à fait secondaire parce qu'elle avant tout un espace d'histoire et de culture³. Et cette vraie Europe est fille de l'esprit de trois villes : Athènes et sa philosophie, Jérusalem et sa foi, Rome et son droit. En résumé, la vraie Europe est une Civilisation.

Comment savoir que l'on est en Europe ? Ce sont les sens qui nous disent que l'on est en Europe ! La vue (l'architecture, la sculpture, la peinture...), l'ouïe (la musique, le son des cloches...) ou le goût (l'art culinaire)...

Conclusion partielle : Avant d'être un espace géographique, l'Europe est avant tout un espace d'histoire et de culture, en bref une Civilisation.

L'Europe c'est aussi l'opposition entre la logique d'équilibre des puissances promue par Richelieu et Mazarin d'un part et la logique impériale propre à l'espace germanique d'autre part :

Pour voir cela, prenons l'exemple de la France. L'aventure de la France est celle de la liberté. Une liberté qui est consubstantielle à son identité. Le terme « franc » devient même par la suite synonyme de « libre ». La France est l'histoire d'un Peuple libre qui ne s'est pas soumis à des Empires, qu'il s'agisse d'Empires islamiques (pensons à Charles Martel qui arrête l'Empire Omeyyade à Poitiers), qu'il s'agisse d'Empires germaniques (pensons à la lutte permanente contre le Saint Empire), ou bien qu'il s'agisse d'Empires matérialiste et athées du XX^e siècle (Empire soviétique par exemple).

Pour défendre cette vision d'équilibre des puissances, les Bourbons ont instauré en 1648 la logique des traités de Westphalie pour créer un véritable « ordre inter ... national » dans lequel les États qui ont des frontières qui correspondent, au moins théoriquement, à celles des Peuples et aux Nations, sont libres de négocier entre eux. C'est la logique d'équilibre des puissances promue par Richelieu et Mazarin. C'est ce que l'on appelle l'« ordre westphalien », par nature opposé à l'« ordre impérial » qui est un pouvoir centralisé situé au-dessus des Peuples et des Nations.

Notons cependant une grande anomalie dans l'histoire de la France, c'est l'Empire français de Napoléon qui sombre dans la logique impériale : C'est le moment où les idées des Lumières françaises sont exportées en Europe au cours d'aventures guerrières aussi rapides qu'éclatantes révélant le génie militaire de Napoléon. Mais combien de morts pour servir ses rêves de grandeur ? Des millions. Et tout cela pour revenir aux frontières de la France d'avant. Aussi passionnante que son histoire puisse l'être, l'Empire de Napoléon est une anomalie historique pour une France qui s'est toujours organisée en État au niveau de la Nation, incarnant la logique même de l'État-Nation en Europe.

Conclusion partielle : L'Europe, c'est aussi l'opposition entre la logique d'équilibre des puissances promue par Richelieu et Mazarin d'un part et la logique impériale propre à l'espace germanique d'autre part.

Conclusion et transition : Après avoir identifié quelques caractéristiques de l'Empire puis montré qu'en Europe occidentale la logique de la Nation s'oppose à celle de l'Empire, je vous propose dans un troisième temps de caractériser l'Union européenne en État et en Empire.

² BRAGUE, Rémi, *Au moyen du Moyen-Age : Philosophies médiévales en chrétienté, judaïsme et islam*, Paris, Flammarion, 2008, p 319.

³ RATZINGER, Joseph, *L'Europe, ses fondements, aujourd'hui et demain*, Editions Saint-Augustin, 2005, p 70.

III – L’Union européenne : un État fédéral supranational, un Empire

Qu’est-ce que l’Union européenne ? C’est le fruit d’un projet de longue haleine visant à établir une construction fédérale supranationale, c’est-à-dire un Empire.

Il y a un moyen commode pour caractériser cette « construction européenne », c’est de jeter un œil à la liste des lauréats du Prix Charlemagne, du nom de l’Empereur, le prix rendu chaque année, dans la magnifique salle voutée de la mairie d’Aix-la-Chapelle, la capitale de l’Empire, et qui récompense les promoteurs de la construction fédérale supranationale.

Qui a reçu le premier Prix Charlemagne en 1950 ? C’est le vrai Père de l’Union européenne, le comte autrichien Richard Coudenhove-Kalergi, celui qui avait proposé une union fédérale en Europe dans son manifeste *Panuropa*⁴, *La Paneurope* publié en 1923 (vous trouverez une traduction française publiée en 2019 et préfacée par Michel Barnier) et son ouvrage *Praktischer Idealismus*⁵, *l’Idéalisme pratique*, publié en 1925, dans lequel il avait précisé les modalités pratiques de son Union paneuropéenne.

Qui sont les autres « pères » de l’Empire de l’Union européenne ? Vous les connaissez sûrement. Jean Monnet, le lauréat du Prix Charlemagne en 1953, celui que le général de Gaulle appelait « l’Inspirateur », qui rallie à son projet plusieurs démocrates-chrétiens qui obtiennent successivement le Prix Charlemagne : Alcide De Gasperi en 1952, Konrad Adenauer en 1954 et Robert Schuman en 1958.

Quelle est l’œuvre des « pères » de l’Union européenne ? Dans son livre *Les États-Unis d’Europe ont commencé*⁶, publié en 1955, Jean Monnet fixe la naissance d’une autorité fédérale et supranationale à l’année 1951, avec la création de la Communauté européenne du charbon et de l’acier, la fameuse CECA. Puis c’est la naissance en 1957 d’autres superstructures technocratiques au-dessus des Nations : Euratom et de la Communauté économique européenne (CEE).

Quelqu’un s’est-il opposé à ce moment-là à la perte de la liberté des Nations ? Oui. Le général de Gaulle revient au pouvoir en 1958 pour réaffirmer la liberté et la souveraineté de la France au moyen d’une nouvelle Constitution. Rappelons que le deuxième article de la Constitution de 1958 précise que le principe de la Ve République est « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », le troisième article que « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l’exerce par ses représentants et par la voie du référendum » et le cinquième article que le Président est « garant de l’indépendance nationale ». C’est le retour temporaire de l’esprit Bourbon en France et de la logique de Richelieu et Mazarin. Inutile de vous dire que le général de Gaulle n’a jamais reçu le prix Charlemagne !

Qui a repris ladite « construction européenne » ? Après ce que j’appelle la « parenthèse gaullienne », de 1958 à 1974, Valéry Giscard d’Estaing, autre lauréat du Prix Charlemagne, reprend ladite « construction européenne » mais le vrai coup de grâce est porté par les deux lauréats du Prix Charlemagne de l’année 1988 : l’Allemand Helmut Kohl, partisan déclaré des « États-Unis d’Europe » et le Français François Mitterrand pour les remercier de l’Acte unique européen qui est signé en 1986 : le « Conseil européen » devient l’institution suprême de la communauté, ce qu’il n’était pas juridiquement jusqu’alors, et les directives passent à la majorité qualifiée, c’est-à-dire que les Nations membres perdent leur droit de veto et peuvent se voir imposer des lois dont les Peuples ne veulent pas. Puis c’est le sinistre traité de Maastricht qui est signé en 1992. La République socialiste consacre le transfert de la

⁴ COUDENHOVE KALERGI, Richard, *Pan-Europa*, Vienne, Paneuropa-Verlag, 1923, trad. fr. *Pan-Europa*, Cent Mille Milliards, 2019.

⁵ COUDENHOVE KALERGI, Richard, *Praktischer Idealismus, Adel – Technik – Pazifismus*, Vienne, Paneuropa-Verlag, 1923, trad. fr. *Idéalisme Pratique, Noblesse – Technique – Pacifisme*, traduit par Adeline A. Gasnier, 2014.

⁶ MONNET, Jean, *Les États-Unis ont commencé, La communauté européenne du charbon et de l’acier, Discours et allocutions, 1952-1954*, Paris, Robert Laffont, 1955.

souveraineté du Peuple à une nouvelle entité bureaucratique supranationale basée à Bruxelles. C'en est fini de la liberté de la France qui cesse en même temps d'exister en tant qu'État.

L'Union européenne est-elle un État ?

Rappelons que, pour qu'il y ait un État, il faut en droit constitutionnel quatre éléments⁷ :

- 1 Un territoire, c'est le cas de l'Union européenne ;
- 2 Une population, c'est le cas de l'Union européenne ;
- 3 Un pouvoir organisé, c'est le cas de l'Union européenne ;
- 4 Et enfin (iv) la souveraineté qui elle-même se compose de 4 éléments
 - (i) faire les lois, c'est le cas de l'Union européenne l'UE avec la Commission de Bruxelles et le Parlement de Strasbourg,
 - (ii) rendre la justice, c'est le cas de l'Union européenne avec la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) à Luxembourg,
 - (iii) battre monnaie, c'est fait avec l'Euro battu à Francfort, et enfin,
 - (iv) décider de la paix et de la guerre. C'est chose faite depuis le début de l'année avec le financement d'armes destiné à soutenir un belligérant dans le conflit ukrainien.

Conclusion partielle : L'Union européenne a donc tous les attributs de l'État. Tous ces attributs que la France a elle-même perdus.

L'Union européenne est-elle un empire ?

- Comme un Empire, l'UE est un gouvernement commun à plusieurs Peuples et Nations, et ce depuis l'embryon de la CECA en 1951, puis Euratom et la CEE en 1957, l'UE en 1992 et enfin le traité de Lisbonne en 2007 qui donne une constitution à l'Empire (c'est un quasi « copié collé » du projet de constitution refusé par les Français et les Néerlandais en 2005).
- Comme un Empire, l'UE est dans la logique d'expansion territoriale. Pensons aux candidatures formelles de la Turquie, de l'Albanie ou de l'Ukraine par exemple.
- Comme un Empire, l'UE a mis en place une citoyenneté commune avec le traité de Maastricht.
- Comme un Empire, l'UE est porteuse d'une idéologie généralement traduite par une « mission universaliste et une promesse d'éternité »⁸ pour reprendre l'expression d'un ouvrage collectif dirigé par l'historien Jean Tulard.
- Comme un Empire, l'UE demande à être idolâtrée. Pensons à l'idolâtrie de la « construction européenne » à laquelle il est demandé de croire comme dans une divinité.

Conclusion partielle : L'Union européenne a donc tous les attributs d'un Empire.

Peut-on aller encore plus loin dans ladite « construction européenne » ? Oui. L'Union européenne pourrait se prévaloir du siège français de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies et de l'arme nucléaire française. Pour ce qui concerne le siège de membre permanent au Conseil de sécurité, c'est tout l'esprit du traité d'Aix-la-Chapelle signé en 2019, l'œuvre politique des lauréats du Prix Charlemagne de 2008 et 2018, respectivement Angela Merkel et Emmanuel Macron. Le Vice-chancelier et ministre des finances allemand Olaf Scholz, celui qui est devenu entretemps chancelier de la République fédérale d'Allemagne, a indiqué, je cite, qu'« à moyen terme, le siège de la France au Conseil de sécurité pourrait être converti en siège pour l'Union européenne »⁹, ajoutant que cela « pourrait demander un peu de travail de persuasion à Paris »¹⁰. Pour ce qui concerne l'arme nucléaire, Emmanuel Macron a souhaité, dans un discours à l'École de guerre en 2020, je cite,

⁷ GOHIN, Olivier, *Droit constitutionnel*, 3^{ème} édition, Paris, LexisNexis, 2016, p 17.

⁸ VAN REGEMORTER, Jean-Louis in TULARD, Jean, *Les empires occidentaux, de Rome à Berlin*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p 140.

⁹ SCHOLZ, Olaf, Vice-chancelier et ministre des finances allemand, « Ich schlage vor: Mittelfristig könnte der Sitz Frankreichs in einen EU-Sitz umgewandelt werden », discours à l'université Humboldt, 28 novembre 2018, www.olafscholz.de.

¹⁰ SCHOLZ, Olaf, « Mir ist klar, dass es dazu sicherlich in Paris noch einiger Überzeugungsarbeit bedarf », *Ibid.*

« que se développe un dialogue stratégique avec nos partenaires européens qui y sont prêts sur le rôle de la dissuasion nucléaire française dans notre sécurité collective »¹¹. C'est bien ambigu.

Conclusion partielle : Le gouvernement actuel prouve qu'il est possible d'aller plus loin dans ladite « construction européenne ».

Conclusion et transition : Après avoir démontré que l'Union européenne avait toutes les caractéristiques d'un État, fédéral par organisation et supranational par nature, nous avons démontré que l'Union européenne était un Empire que le Président de la République Emmanuel Macron veut rendre encore plus étatique.

Conclusion

Résumons cet exposé. Dans un premier temps vous avez vu, à partir de l'histoire, les caractéristiques de l'Empire, puis dans un deuxième temps vous avons vu à quel point, en Europe, la logique de la Nation s'oppose à celle de l'Empire et enfin, dans un troisième temps, vous avez vu que l'Union européenne est un État fédéral supranational et plus précisément un Empire.

Que peut-on conclure ? Si la fausse Europe de l'Union européenne qui nous est imposée aujourd'hui est fondée sur la logique « supra ... nationale » de l'Empire, la vraie Europe repose sur la liberté des Peuples et des Nations qui partagent une histoire et une culture communes, la vraie Europe sur des relations « inter ... nationales », des relations entre Nations qui choisissent de coopérer librement. C'est toute la dialectique exposée dans mon ouvrage *La Nation face à l'Empire*.

Je crois finalement que nous sommes aujourd'hui tous invités à libérer nos Peuples de l'Empire de l'Union européenne et à reconstituer nos Nations en États.

Il s'agit peut-être là du plus grand combat de notre temps que l'on pourrait voir comme celui des Nations contre l'Empire.

Je vous remercie.

FIN



Sont mis à disposition sur le site du mouvement France Libre Vraie Europe à l'adresse <https://francelibrebraieurope.fr>

- Liens vers les ouvrages publiés par Emmanuel Lynch dont *La Nation face à l'Empire* publié en 2021 (deuxième édition a été publiée en 2022). Cet ouvrage est le socle sur lequel repose la réflexion proposée dans ce discours.
- Actes et vidéo du colloque « [UE : un Empire contre les Nations](#) » organisé le 9 décembre 2022 à la maison de l'Amérique latine à Paris.
- Articles, interviews, conférences etc.

¹¹ MACRON, Emmanuel, *Discours sur la stratégie de défense et de dissuasion devant les stagiaires de la 27ème promotion de l'école de guerre*, Paris, 7 février 2020.